

Madame Tassin, voilà ce que vous devez dire à la Licra et au tribunal

écrit par Francis Goumain | 26 août 2016



Madame Christine Tassin,

Je viens d'apprendre avec colère que vous étiez de nouveau convoquée par la justice pour avoir dit « islam assassin » suite au meurtre du couple de policiers dans les Yvelines, un événement dont le souvenir s'est déjà noyé dans le sang de Nice et du père Hamel.

Dites-leur donc que la burqa, ce n'est pas sur votre tête que vous la voulez,

Dites-leur que vous ne voulez pas être vendue comme esclave place de la Concorde

Dites-leur que condamner une femme pour la faire taire, c'est déjà la charia

Dites-leur que s'ils sont choqués qu'on puisse comparer les lois de la République à celles de la charia,

c'est que ce n'est donc pas le procès de Christine Tassin qu'il faut faire mais celui de l'islam.

Cette religion qui commence à poser problème comme ne le déclare pas Alain Jupé qui préfère taper sur les Papes, c'est tellement plus facile.

Demandez-leur ce qui est si attractif, sexy et séduisant dans l'islam qui fait que la France devrait l'accueillir à bras ouverts,

Demandez-leur si dhimmi est bien un statut inférieur prévu par l'islam pour tous les non musulmans,

Demandez-leur si Dar-AL-Islam veut bien dire terre d'islam et si la France est une terre d'islam,

Demandez-leur si « fatih » le nom favori pour « baptiser » une mosquée veut bien dire conquête

Demandez-leur où dans l'islam il est indiqué que la femme est l'égale de l'homme

Dites-leur que vous aussi vous défendez les droits de l'homme comme par exemple le droit de conserver sa tête sur ses épaules

Dites-leur que les femmes ont raison d'être inquiètes de la montée de l'islam, s'exprimer, pour elles, c'est de la légitime défense

Dites-leur que s'ils vous condamnent, c'est toutes les Françaises, et avec elles, tous les Français qu'ils condamnent.